

# News Release

Department of  
External  
Affairs



# Communiqué

Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 144

Le 11 juillet 1988

## LE CANADA ET LA THAÏLANDE SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande M. Siddhi Savetsila, ont signé aujourd'hui à Bangkok un accord de coopération économique entre le Canada et la Thaïlande, dans le but d'intensifier les relations économiques bilatérales, grâce à l'accroissement du commerce et de l'investissement.

M. Clark, actuellement en visite officielle en Thaïlande, a exprimé sa satisfaction face à l'intensification remarquable, ces dernières années, des relations commerciales entre le Canada et la Thaïlande. "Le Canada, a-t-il déclaré, considère la Thaïlande comme l'un de ses principaux partenaires économiques en Asie du Sud-Est et le secteur privé canadien se rend de plus en plus compte des immenses possibilités d'accroître le commerce bilatéral et les investissements. Je suis particulièrement heureux de constater qu'en vertu de cet accord, le monde des affaires devient un partenaire à part entière dans les efforts que nous faisons afin de consolider et d'intensifier les relations économiques entre nos deux pays."

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

M. Clark a fait remarquer l'importance de l'accord dans l'ensemble de la politique commerciale du Canada déclarant que cet accord souligne aussi l'engagement de notre pays d'intensifier ses liens commerciaux et économiques avec la région Asie-Pacifique, notamment l'Asie du Sud-Est. "Par la signature de cet accord, a-t-il ajouté, la Thaïlande reconnaît les débouchés substantiels qui découleront de relations économiques accrues, notamment les perspectives intéressantes qui s'offriront à nos deux pays au cours des dix prochaines années, à mesure que le Canada et les États-Unis réduiront les barrières au commerce nord-américain."

Par ailleurs, faisant remarquer que les échanges bilatéraux ont atteint 396 millions de dollars en 1987, et devraient atteindre 500 millions en 1988, M. Clark a ajouté que "en tant que l'une des économies de l'Asie du Sud-Est qui connaît la croissance la plus rapide, la Thaïlande est un marché extrêmement attrayant pour les produits canadiens à base de ressources, les biens manufacturés et les services d'ingénierie et de consultation." Il a fait remarquer que les coentreprises canado-thaïlandaises sont un exemple typique de l'expansion des investissements directs en Thaïlande. Plusieurs firmes de la Colombie-Britannique et du Québec ont réussi récemment à établir une collaboration dans les secteurs de l'élevage de fruits de mer, de la transformation alimentaire, des produits médicaux, du travail des métaux, de la publicité et de la mode.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) contribue substantiellement, grâce à son programme Entreprise Thaïlande et à son programme de coopération industrielle, à l'établissement de contacts entre gens d'affaires thaïlandais et canadiens aux fins de la création de coentreprises, de la passation d'accords de licences, et du transfert de technologie.

Les firmes canadiennes cherchent à réaliser plusieurs projets importants en Thaïlande, notamment le projet de transport en commun rapide de Bangkok, d'un montant de 1,2 milliard de dollars. Les organisations canadiennes comme l'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce du Canada (par le biais du Conseil des entreprises ASEAN-Canada) et le Conference Board du Canada, ont également des activités en Thaïlande.